

**MAITRE ALEXANDRE SANTONI**  
**NOTAIRE**  
Bancarello-Route de Sartène  
20169 BONIFACIO  
Alexandre.santoni@notaires.fr

**COMMUNE DE PORTO-VECCHIO**

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Date de l'acte : 19 mars 2024**

Suivant acte reçu par Maître Alexandre SANTONI, Notaire à BONIFACIO (20169), Bancarello, Route de Sartène.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquiescive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

**BENEFICIAIRES DE LA PRESCRIPTION:**

Monsieur Gérard **MERCURI**, retraité, et Madame Xaviere **MELA**, retraitée, demeurant à PORTO VECCHIO (20137) Hameau de L'Ospedale.  
né à VESOUL (70000) le 10 janvier 1952,  
née à PORTO VECCHIO (20137) le 27 mai 1948.

**DÉSIGNATION**

Une construction comprenant deux pièces.

Garage séparé

Jardin attenant

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AB	252	QRT OSPEDALE	00 ha 03 a 07 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquiescive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »